

Extrait du CGT Crédit Agricole

http://www.cgtea.net/article.php3?id_article=256

Le recul de l'âge légal du départ à la retraite est-il inéluctable ?

- Actualité - CGT CAM -



Date de mise en ligne : jeudi 23 février 2012

Il est normal de travailler plus longtemps puisqu'on vit plus vieux, nous dit-on.

Certes, l'espérance de vie augmente et c'est tant mieux. Encore que l'espérance de vie « en bonne santé », c'est-à-dire sans incapacité, est beaucoup plus faible que l'espérance de vie tout court. Et que les inégalités socioprofessionnelles demeurent très fortes, puisqu'un ouvrier vit sept ans de moins qu'un cadre supérieur et dix ans de moins si l'on retient le critère de vie en pleine santé. Mais pourquoi le gain d'espérance de vie devrait-il profiter à l'entreprise plutôt qu'au salarié ? La question se pose d'autant plus que les deux tiers des salariés ne sont plus en activité au moment de liquider leur retraite et que le chômage bat des records. La réponse, évidemment, est avant tout financière. Le COR a évalué les besoins de financement supplémentaires pour maintenir les droits des salariés à trois points de PIB à l'horizon 2050, rien d'impossible. Puisque la productivité du travail ne cesse de progresser, il serait légitime non pas de travailler plus, mais moins !